

RÉFORME

# LES ENTREPRISES ADAPTÉES AU HANDICAP MENACÉES ?

Un projet de loi vise à privilégier l'insertion en entreprise classique. Impensable pour le handicap mental. Un délégué ministériel devait aller à l'Afapei hier mais il n'est jamais arrivé.

CONTEXTE

- **Structures** Les entreprises adaptées fonctionnent avec du personnel en situation de handicap, physique ou mental ;
- **Standard** Sur le plan économique, elles fonctionnent de manière standard, avec clients et donneurs d'ordres. Leur personnel d'encadrement est formé pour la prise en charge du handicap ;
- **Réforme** Une loi prévoit d'en faire des éléments d'insertion, autrement dit des passerelles vers le milieu professionnel classique.

**T**hibaut Guilluy était attendu avec café et travailleurs relevant de l'entreprise adaptée de l'Afapei, hier matin. Il est toujours attendu. Le président du CNIÉ, conseil national de l'inclusion par l'emploi, est l'un des instigateurs d'une loi dont les décrets ont été publiés. Cette loi inquiète, et le verbe est faible, les professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes en situation de handicap. D'où cette visite, confirmée le 4 juillet, de Thibaut Guilluy à l'entreprise adaptée de l'Afapei, rue Gustave-Courbet, avec plusieurs responsables de structures similaires de la région.

« Notre message est simple, résumément-ils. Parler d'inclusion, c'est évidemment quelque chose de noble mais ce que l'on peut faire au niveau du handicap physique avec l'adaptation des entreprises classiques, n'est pas réalisable lorsque le public concerné relève du handicap mental. » Contraindre à faire de l'entreprise adaptée une passerelle vers le monde du travail habituel, c'est « impensable » selon eux.

Si le conseiller de la Secrétaire d'Etat était venu à Calais, il aurait pu échanger avec les professionnels des entreprises adaptées de Dunkerque, Béthune ou Lille, mais il aurait surtout pu échanger avec les premiers concernés les salariés relevant du handicap et qui, malgré ce frein, sont fiers de se lever tous les jours pour venir travailler dans leur entreprise adaptée.

« Nous avons ici une trentaine d'équivalents temps plein, détaille Daph-



Frédéric Descamps, directeur général de l'Afapei (d) a exprimé sa colère sur l'absence de Thibaut Guilluy devant les salariés de l'entreprise adaptée.

née Roussel, responsable du site de la rue Gustave-Courbet, dans les domaines de la peinture, de l'entretien, de la blanchisserie notamment. Et nos salariés sont en CDI. »  
« Les faire passer du CDI en entreprise adaptée au contrat aléatoire de l'entreprise classique, c'est les précariser à nouveau », souligne Frédéric Descamps, directeur général de l'Afapei. 30 équivalents temps plein à Calais, 90 salariés à Dunkerque, 350 à Lille : la problématique est la même, et le dialogue avec Thibaut Guilluy, hier, aurait pu être très argumenté du côté des entreprises adaptées. « Viser l'insertion, c'est condamner des entreprises adaptées », estime Magali Meurisse, responsable d'une EA à Lille.

COMPRENDRE LES BESOINS

Chiffres à l'appui, Michel Bocquet, ex-président de l'Afapei du Calais, a travaillé avec d'autres structures pour rédiger un livre blanc visant à défendre l'entreprise adaptée. « On a appelé ce livre blanc « Vers une exclusion des plus fragiles », pour montrer que l'on est aux antipodes de l'inclusion. » Le secteur du handicap ne refuse pas l'idée d'une remise en question, d'une réforme, mais espère que la réalité du terrain sera connue et respectée. Car miser sur l'insertion, c'est aussi poser la question de l'adaptation de l'entreprise traditionnelle au han-

dicap mental, au travailleur qui ne pourra pas venir travailler juste parce qu'il n'est « pas bien ». Le secteur dit « normal » y est-il prêt ? Alors que les entreprises adaptées sont, elles, à même de subvenir à leurs besoins financiers avec les clients pour lesquels elles travaillent, comme avec Eurotunnel pour l'Afapei. Car la réforme est

avant tout perçue, dans les entreprises adaptées, comme une réforme économique. « Pour une personne en situation de handicap mental, la finalité n'est pas l'entreprise classique, mais l'entreprise adaptée », conclut Frédéric Descamps. Qui regrette amèrement de ne pas avoir pu en discuter hier avec Thibaut Guilluy. ■ LAURENT GEUMETZ

40 000

Selon les chiffres donnés hier, le secteur de l'entreprise adaptée représente sur le plan national 40 000 emplois, la quasi-totalité étant sous statut CDI.

## « JE NE POURRAIS PAS TRAVAILLER AILLEURS »

Muriel, a passé un baccalauréat littéraire, puis elle a enchaîné sur un BTS. Avant que son état de santé ne lui permette plus de travailler en milieu traditionnel. Elle est donc arrivée à l'Afapei du Calais, dans l'entreprise adaptée où elle reconnaît aujourd'hui avoir « parfois du mal à travailler ». « Parfois, je ne peux même plus compter les draps (ceux de la blanchisserie, NDLR), alors j'attends une place en Esat. »

A ses côtés, Anthony, Calaisien de 46 ans. Il travaille depuis onze ans dans l'entreprise adaptée. « Est-ce que je suis heureux ? Mais franchement, est-ce que j'ai l'air malheureux ? » Son sourire en dit long. Avant, de trouver sa place au sein de la structure, il a enchaîné les petits boulots. Et surtout les petits contrats. « J'ai été CES à la Ville de Calais, j'ai fait de l'intérim un peu partout, je suis passé par Tioxide. » Mais impossible de transformer l'essai, d'envisager une place stable ailleurs que dans une entreprise adaptée. « Je n'ai pas à le cacher, je suis bipolaire », glisse-t-il. Ce qui ne l'empêche pas de venir travailler, tous les jours, dans l'entreprise adaptée. Où il a trouvé stabilité et CDI.

« Ici, je suis polyvalent, tout se passe bien. » Son sourire trahit autant la satisfaction que la fierté, celle d'avoir à se lever le matin pour aller au travail comme tout le monde,



Anthony est arrivé à l'entreprise adaptée de l'Afapei il y a onze ans.

celle d'avoir une utilité sociale, une vraie, comme un vrai travail et pas une mission d'occupation. « Je ne suis pas capable de travailler dans une entreprise traditionnelle. Par contre, ce que je souhaite, c'est que l'on se donne rendez-vous dans dix ans, comme dit la chanson. Et que l'on se revoie ici, dans l'entreprise adaptée, où je serai encore. » Muriel et Anthony avaient prévu de présenter leur parcours à Thibaut Guilluy. S'il était venu. ■ LG.